



**Réunion commune des Conseils de direction du  
PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU Femmes et du PAM  
les 30 et 31 janvier 2012  
New York**

**Pays les moins avancés (PMA) — La contribution coopérative des Nations  
Unies s'apprête à mettre en œuvre le Programme d'action d'Istanbul (PAI)**

Document de référence préparé conjointement par  
l'UNOPS (coordonnateur) le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF, ONU Femmes et le PAM

## Introduction

Lors des dix années qui se sont écoulées depuis l'adoption du Programme d'action de Bruxelles, les indicateurs de développement économique, social et humain de nombreux PMA ont progressé, mais les objectifs du Programme n'ont pas été entièrement atteints. Alors que les difficultés de longue date persistent, d'autres défis ont également vu le jour. Le Programme d'action d'Istanbul (PAI) de 2011 réclame un renouvellement des efforts afin de renforcer les capacités de production, de définir un équilibre de distribution des ressources entre les secteurs économiques et sociaux et de devenir plus résilient. La croissance ininterrompue de la population dans les PMA augmente les enjeux des efforts nationaux et internationaux destinés à réduire la pauvreté, à créer des emplois à temps complet, productifs et rémunérateurs et à garantir un apport sécuritaire de nourriture, d'eau et d'énergie. Le défi reste celui de permettre le développement humain durable en aidant à construire des nations où les citoyens peuvent accéder à des emplois et une éducation convenables et mener une existence saine, productive et pleinement satisfaisante.

Lors de leurs sessions de 2011, les Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et du Programme alimentaire mondial (PAM) ont adopté des décisions dans le but d'intégrer la mise en place du PAI dans leurs programmes de travail respectifs. Les efforts se concentrent sur : (i) l'aide aux gouvernements afin de favoriser une croissance économique équilibrée, inclusive et durable qui tient compte des besoins de développement humain; et (ii) le renforcement des capacités des PMA à gérer les chocs externes.

L'objectif de ce document n'est pas de définir de nouvelles politiques, mais de stimuler les débats à propos des politiques et programmes. Il examine les difficultés, les tâches, les actions concertées des Nations Unies et les leçons tirées du passé dans quatre domaines : le renforcement des capacités nationales à fournir les services élémentaires; l'intégration du PAI dans les programmes et plans nationaux; l'aide au développement de la jeunesse; et le renforcement de la résistance, notamment aux changements climatiques. Plutôt que des explications détaillées, ce document donne des observations et des exemples succincts. Il pose, dans la conclusion, quelques questions afin d'animer les débats. Des exemples plus détaillés de la réponse concertée des Nations Unies aux difficultés auxquelles sont confrontés les PMA sont exposés en annexe.

## Quatre tâches

Le Programme d'Istanbul définit huit domaines d'action prioritaires ainsi que plusieurs sous-thèmes, notamment la construction d'infrastructures, l'accès à l'énergie, la réduction des risques de catastrophe, le développement du capital humain à travers des mesures sanitaires ainsi que l'autonomisation des femmes et de la jeunesse. Aux fins de la discussion, ce document se concentre sur quatre tâches qui doivent être accomplies pour que les PMA puissent atteindre l'ensemble de leurs objectifs.

*Renforcer les capacités nationales à fournir efficacement les services essentiels*

Les êtres humains n'ayant pas accès à de l'eau propre, une éducation de base et des soins de santé et d'hygiène décentes ne peuvent pas survivre et se développer. Cela constitue, dans un sens, la première tâche préalable à accomplir : fournir ces services, et aider les pays à développer les institutions et le personnel nécessaire pour les offrir de manière durable, équitable et efficace. Les statistiques indiquent que les femmes et les jeunes sont les plus touchés par le manque d'accès à ces services. Les progrès dans ce domaine contribueront également à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

#### *Intégrer le PAI dans les plans et programmes nationaux*

Ni le développement économique, ni le développement humain ne peuvent être imposés à des pays étrangers. Les PMA devront prendre leurs responsabilités et intégrer les objectifs du PAI à leurs plans et programmes nationaux en identifiant les institutions et en désignant les personnes chargées de leur mise en œuvre tout en favorisant la participation des parlementaires, de la société civile et du secteur privé. Le Programme devrait également être intégré aux processus internationaux concernés, notamment à Rio+20, aux activités en rapport avec les OMD et au programme de développement post-2015.

#### *Favoriser le développement des jeunes*

D'ici 2050, la population des PMA devrait doubler et chaque jour, plus de 30 000 jeunes intégreront la population active. Les économies des PMA devront générer de nombreux emplois productifs et rémunérateurs. La participation des jeunes au développement de leur pays doit être encouragée en les aidant à développer leurs capacités et en améliorant leur protection sociale et leur accès aux services sociaux essentiels, y compris aux soins de santé sexuelle et reproductive.

#### *Renforcer la résistance, notamment aux changements climatiques*

Les PMA sont particulièrement vulnérables aux crises alimentaire, énergétique, financière et économique, aux catastrophes naturelles et aux conséquences des changements climatiques ainsi qu'aux conflits armés. Pour se développer avec succès et maintenir les progrès qu'ils sont en train de faire, ces pays ont besoin d'augmenter leur résistance à ce type de bouleversements.

## **Exemples d'actions concertées des Nations Unies**

Les six agences travaillent ensemble pour faire face aux nombreuses difficultés définies précédemment. Cette partie donne des exemples de leur travail.

#### *Renforcer les capacités nationales*

- Parmi les initiatives communes destinées à faire face aux impacts sociaux de la crise financière et économique mondiale, l'**initiative pour une protection sociale minimale** essaie d'atteindre un niveau minimum d'accès aux services essentiels et de sécurité du revenu pour tous. Par exemple, conjointement à cette initiative, le gouvernement du Rwanda, avec l'aide du PNUD, de l'UNICEF et d'autres agences des Nations Unies, a mis en place des programmes sanitaires, d'éducation, de logement, d'assistance sociale et dans d'autres secteurs afin d'améliorer les conditions de vie au Rwanda.
- Le FNUAP, en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies, aide les PMA à intégrer les droits de l'homme et l'analyse des sexes dans la conception de tous

les programmes sanitaires et de dynamique de la population. Ceci permettra **d'abaisser les barrières sociales et culturelles** à la participation des femmes dans la prise de décision concernant leur propre santé et d'augmenter la demande de services de santé sexuelle et reproductive et de planification de la famille. En outre, des pays tels que le Mali, le Burkina Faso, la Sierra Leone, Madagascar et le Bénin ont reçu de l'aide financière et technique pour combattre la mortalité maternelle et infantile et délivrer des services de contraception.

- De plus en plus de programmes sont axés sur le transfert des connaissances dans le but de renforcer les capacités nationales. Par exemple, l'UNOPS travaille actuellement à la création de partenariats avec les principales organisations internationales afin de doter les PMA de **programmes sur mesure de renforcement des capacités**. En 2011, l'UNOPS a établi un partenariat avec l'Institut agréé de passations de marché et d'approvisionnement (Chartered Institute of Purchasing and Supply) afin de concevoir des produits de renforcement des capacités en matière d'approvisionnements et de fournir des certifications aux personnes et organismes des PMA dans le but de rentabiliser les dépenses publiques.

#### *Intégrer le PAI*

- **Le Cadre d'accélération des OMD (CAO)** du Groupe des Nations Unies pour le développement aide les gouvernements et les partenaires de développement à identifier les obstacles empêchant la progression constante et inclusive des OMD et à concevoir des manières de les surmonter. Il brise les barrières entre les différents secteurs, disciplines et OMD en faveur d'une approche factuelle et intersectorielle de résolution des problèmes. En 2010 et 2011, le CAO a été adopté par 14 pays, y compris 8 PMA : le Burkina Faso, le Tchad, la République démocratique populaire lao, le Mali, le Nigeria, la République-Unie de Tanzanie, le Togo et l'Ouganda. Avant la fin de 2012, le Cadre devrait être adopté par 20 autres pays, dont les PMA tels que le Bénin, la République centrafricaine et le Lesotho.
- **Le Programme conjoint des Nations Unies pour la lutte contre les violences faites aux femmes au Bangladesh** est un exemple d'action concertée mise en place afin d'atteindre l'objectif du PAI d'améliorer l'autonomisation des femmes. L'une des stratégies du programme est axée sur les politiques et la mise en place de lois et de conventions. Les activités comprennent le renforcement des capacités de l'État, l'amélioration de la qualité et de la diffusion des informations liées aux sexospécificités et à la violence contre les femmes et une aide aux organisations non gouvernementales et à la société civile.
- À l'avenir, toutes les organisations du système des Nations Unies contribueront à l'intégration et à la mise en œuvre au niveau national du Programme d'Istanbul grâce à des **mécanismes de coordination des pays**, tels que les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), à la promotion des **plans et des stratégies de développement nationaux** et à l'interaction avec les **ministères responsables**. Les agences peuvent également encourager le secteur privé et la société civile à prendre part à la mise en œuvre du programme. Sous la direction du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États

insulaires en développement, les six agences contribuent aux équipes spéciales interorganisations de protection sociale, de mobilisation des ressources, d'atténuation des effets des crises et de renforcement de la résistance ainsi qu'à l'équipe des indicateurs de suivi du PAI.

#### *Favoriser le développement des jeunes*

- En 2011, lors de la **Réunion plénière de haut niveau sur la jeunesse**, tenue pas les Nations Unies, plus de 25 responsables d'organisations des Nations Unies ont signé une déclaration commune les engageant, entre autres choses, à soutenir un vaste programme de développement de la jeunesse à l'échelle des pays. Celui-ci comprend le renforcement des capacités des institutions nationales et des organisations gérées par les jeunes dans le but d'encourager la participation active de ces derniers, en mettant l'accent sur les plus marginalisés.
- Le **Programme de responsabilisation des jeunes femmes africaines** d'ONU Femmes aidera, entre autres choses, les jeunes femmes à acquérir de l'expérience professionnelle et d'entrepreneuriat, notamment grâce à des services de mentorat et d'assistance professionnelle. Des programmes offrant des bourses d'études et des stages seront développés en partenariat avec des universités et instituts de recherche en Afrique, avec la participation du secteur privé, d'agences de développement et de petites et moyennes entreprises.
- Depuis 2009, le **Programme régional pour la cohésion sociale et l'emploi des jeunes** a rassemblé le PNUD, l'OIT, l'UNESCO et l'ONUDI pour aider 12 pays subsahariens à élaborer des politiques macroéconomiques favorisant l'emploi des jeunes et aidant ces derniers à développer leurs compétences. Ce programme est actif au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Kenya, au Libéria, au Lesotho, au Malawi, au Mozambique, au Sénégal et en Sierra Leone.

#### *Renforcer la résistance*

- Grâce aux **approches intégrées et compréhensives du programme d'Adaptation aux Changements Climatiques**, le PNUD, en partenariat avec l'ONUDI, l'UNICEF, l'UNOPS et le PAM aide 20 pays africains, y compris des PMA, à aborder les risques et possibilités liés aux changements climatiques dans leurs plans de développement national.
- Au Malawi, le FNUAP a mené une étude de cas pilote sur les liens entre la **dynamique de la population et les changements climatiques**. L'objectif est d'aider les établissements urbains à croissance rapide à faire face aux changements climatiques. En collaboration avec le gouvernement et les partenaires des Nations Unies, le FNUAP réunit les données de recensement de petites zones en identifiant les liens entre la sécurité alimentaire, l'agriculture urbaine et périurbaine, l'accès à l'eau et au logement, la réduction des risques de catastrophes et la réponse aux catastrophes.
- En Ouganda, le gouvernement et les Nations Unies ont lancé un **Programme commun sur le changement climatique** sous la responsabilité du PAM et avec la participation du PNUE, du BCAH et du FNUAP. Ce programme renforce les capacités aux niveaux national, régional et communautaire en matière d'adaptation aux changements

climatiques et d'atténuation de leurs effets. Les interventions nationales se concentrent sur la politique et la planification, la finance, la sensibilisation, les leçons retenues du passé et la recherche. Aux plans régional et communautaire, en plus des trousseaux de formation, des campagnes de sensibilisation sont effectuées auprès des ménages.

- ONU Femmes a lancé un programme de six ans (juillet 2011 - juin 2017) afin de « protéger les droits et moyens de subsistance des femmes rurales en cas de crise alimentaire et face aux changements climatiques ». L'un des piliers de ce programme se penchera sur l'accès **des femmes rurales à l'énergie solaire** comme une technologie d'adaptation permettant d'atténuer les effets des changements climatiques, offrant la possibilité d'accéder à des emplois dans le domaine de l'énergie verte et constituant une source d'énergie pour les agro-industries rurales appartenant à des femmes.

## Leçons apprises

Alors que les membres des Conseils se préparent à discuter de l'action concertée des Nations Unies destinée à aider les PMA, il sera utile de se rappeler non seulement les défis, les tâches et quelques exemples de programmes couronnés de succès, mais aussi certaines des leçons apprises à la suite de l'analyse des efforts passés. Les éléments suivants ne constituent pas une liste exhaustive, mais visent à stimuler la réflexion et la discussion.

### *Pour le renforcement des capacités de prestations de services nationaux*

- Tenir compte des infrastructures. L'accès physique aux services de santé et à des environnements d'apprentissage sans risque, sains et inclusifs peut être amélioré grâce à la réhabilitation de routes et d'infrastructures de base, notamment les écoles, hôpitaux, laboratoires, cliniques mobiles et les infrastructures d'eau et d'assainissement.
- Promouvoir un accès équitable à l'éducation primaire et secondaire et aux services de santé sexuelle et reproductive. Dans les zones d'insécurité alimentaire et à taux réduits de scolarisation, les transferts en espèces ainsi que les programmes d'alimentation en milieu scolaire et de vivres contre formation se sont avérés des moyens efficaces d'amener les jeunes les plus défavorisés à fréquenter l'école.
- De bonnes données permettent une planification efficace. Des données de haute qualité, recueillies régulièrement et en temps opportun, désagrégées par sexe, âge, lieu et groupes ethniques peuvent aider à identifier les écarts et disparités, à établir la priorité des interventions, à contrôler les progrès et à évaluer les résultats.

### *Pour intégrer le Programme d'Istanbul*

- Développer les capacités des responsables et du personnel technique, notamment par des programmes de développement du leadership, des mesures incitatives afin d'attirer et de conserver des professionnels qualifiés dans les institutions clés et par le développement de mécanismes destinés à impliquer les parties prenantes à tous les niveaux. Des formations techniques sont requises dans des domaines tels que la planification, les services budgétaires et d'approvisionnement ainsi que le suivi et la gestion des flux d'aide.

- Favoriser la synergie entre les efforts d'accélération des OMD. De nombreux objectifs du PAI s'accordent avec les OMD. S'attaquer aux obstacles qui empêchent la progression des OMD contribuera également à faire avancer le Programme d'Istanbul.

*Pour favoriser le développement des jeunes*

- Soutenir la croissance économique à grande échelle. Les marchés des produits de base doivent être diversifiés et les capacités de production des industries manufacturières et des agro-industries doivent être soutenues. Il convient de garder à l'esprit les besoins et l'avenir du marché de l'emploi et du secteur.
- Améliorer les programmes d'études et de formation professionnelle de même que les installations disponibles pour ces formations. Les entreprises doivent être impliquées, en offrant des apprentissages et des stages.
- Utiliser la main-d'œuvre locale pour exécuter les projets soutenus par les Nations Unies. Par exemple, les projets de réparation des infrastructures peuvent fournir des emplois pour les jeunes et représenter des opportunités commerciales pour les collectivités locales, notamment après des conflits ou des catastrophes.
- Intégrer aux programmes de protection sociale des politiques destinées à créer des emplois et stimuler une croissance économique inclusive et équitable. Les jeunes doivent participer à la préparation des politiques et à la mise en œuvre des programmes les concernant. De plus, les interventions doivent toucher l'ensemble des jeunes, y compris les filles, les groupes indigènes et minoritaires et les personnes handicapées.

*Pour renforcer la résistance, notamment aux changements climatiques*

- Se tourner vers des économies plus écologiques, plus pauvres en carbone et plus résistantes aux changements climatiques. En s'appuyant sur les synergies entre la lutte contre la pauvreté et les actions pour faire face aux changements climatiques, les PMA peuvent promouvoir un développement résistant aux changements. L'apparition de mécanismes nouveaux et novateurs de financement du développement et le transfert des technologies offrent des possibilités d'avancement. Des mesures spécifiques doivent être prises afin de s'assurer qu'elles bénéficient à tous les pays, ainsi qu'aux hommes et aux femmes équitablement.
- Examiner les liens entre les changements climatiques, les infrastructures et les collectivités. La bonne conception d'infrastructures productives et sociales résistantes au climat est essentielle pour prévenir et gérer les catastrophes naturelles causées par les changements climatiques, pour augmenter la résistance des collectivités et protéger les actifs locaux et nationaux.
- Encourager le développement des systèmes de protection sociale, notamment en promouvant les investissements dans une nutrition appropriée pour garantir la résistance des hommes aux changements.
- S'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles. Il est important que le financement climatique, accordé aux pays en voie de développement lors de la réunion de



Copenhague, se matérialise. Les investissements dans la réduction des risques et la préparation en cas de catastrophe rapportent.

## **Conclusion**

Ce document a abordé quatre tâches importantes auxquelles doivent s'atteler les PMA : le renforcement des capacités nationales pour la prestation efficace des services de base, l'intégration du Programme d'Istanbul dans les plans et programmes nationaux, le développement des jeunes et enfin, la réduction des vulnérabilités, y compris celles liées aux changements climatiques. Alors que les agences apprennent des leçons des expériences passées et progressent, plusieurs points méritent d'être examinés :

1. Étant donné les mandats des six agences et les points focaux définis dans le présent document, comment les agences peuvent-elles mieux soutenir l'amélioration des capacités productives des PMA? Dans quels domaines les Nations Unies devraient-elles accroître leur soutien ou changer leur rôle?
2. La dénomination « Pays moins avancé » ne devrait pas être un statut permanent. Qu'est-ce que les Nations Unies pourraient faire différemment pour aider les gouvernements à passer à l'étape suivante et pour augmenter la gradation des PMA?
3. Comment les Nations Unies peuvent-elles encourager la coopération technique et l'échange d'informations pour favoriser le recours à des meilleures pratiques et pour utiliser à bon escient les connaissances disponibles?
4. Quelles politiques et pratiques devront être révisées pour que les segments les plus pauvres et les plus vulnérables des sociétés puissent participer au progrès et en bénéficier?
5. Comment le PAI contribue-t-il et s'harmonise-t-il avec les efforts d'accélération des OMD? Quelles synergies existent entre le Programme et les mesures post-2015?
6. Comment garantir l'intégration complète du PAI dans les programmes de travail des Nations Unies et quels systèmes devraient être mis en place pour en rendre compte de manière satisfaisante?
7. Étant donné l'étendue du champ d'application du Programme, comment les Nations Unies peuvent-elles aider les pays à identifier les priorités et comment peuvent-elles porter les principales difficultés des PMA à l'attention de la communauté internationale?
8. Comment les Nations Unies peuvent-elles encore améliorer ses mécanismes de coordination afin que l'aide aux PMA soit plus coopérative?